Saint-Léger en Gaume

INFOCOMMUNE
FEVRIER 2017
N° 124



© Nicolas GUILLAUME

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables
JOSY GONRY SPRL
Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07
ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

KÉVIN BILOCQ
TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT
+32 497 94 27 19
info@kevinbilocq.be
www.kevinbilocq.be
Châtillon

GAUME DECORS
Peinture
Décoration
Revêtements murs et sols
Peinture façade
063 23 41 20
0475 48 33 20
6747 CHATILLON
A votre service depuis 20 ans

Regifo Edition SPRL
- www.regifo.be -
Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :
- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
rue St Roch 59 - 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale
- Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
- Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
- Infos du Service Population : photos d'identité et passeports 4
- Engagement étudiants 4
- Soirée des nouveaux arrivants 5
- Vœux communaux 5

Environnement
- Les infos de l'AIVE 5
- Ensemble faisons barrage aux OFNI's 9
- Nos cours d'eau sortis de l'anonymat 9
- Belles...mais si invasives ! 10
- Union des communes contre dépôts sauvages 12
- Journées de l'eau 12

Vie sociale
- Bénévole à la Croix-Rouge ? 13
- Opération Arc-en-Ciel 13
- P'tits déj' « Viva For Life » 13

Vie culturelle
- La bibliothèque « À livre ouvert » 14
- Mais où crèche Saint-Léger, édition 2016 15
- Chemin de Croix de Wachet 15
- Théâtre des Zygos'marrent 16

Vie touristique
- Tourisme à mobilité douce 16

Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Stages dans votre commune 17

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Chaque hiver, je suis régulièrement interpellé sur le déneigement des trottoirs bordant les habitations.

Je vous rappelle deux articles du règlement général de police sur le sujet.

Article 2.6.2 Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller sans délai à dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. La masse de neige ou de glace, après déblaiement, ne pourra être rassemblée sur les grilles d'égouts, ni sur les accotements, ni sur les voiries pouvant rendre difficile ou dangereuse la circulation des usagers. Cette obligation incombe à tous les riverains.

Article 2.6.3 Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants. En attendant leur enlèvement, le riverain doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Comme je l'avais déjà écrit dans un précédent bulletin communal : en cas de difficultés, le service brico-dépannage peut vous assister dans vos petits travaux… notamment pour le déblaiement de la neige.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI		FERME	FERME	FERME				OUVERT	OUVERT			
MARDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT				OUVERT	OUVERT			
MERCREDI		FERME	FERME	FERME				OUVERT	OUVERT			
JEUDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT				OUVERT	OUVERT			
VENDREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT				OUVERT	OUVERT			
SAMEDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT								
DIMANCHE												

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Mélissa SCHUMACKER - 063/23.92.94 – **melissa.schumacker@publilink.be**
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@publilink.be**.

Heures d'ouverture de la cafétéria :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de 21h à 23h	de 21h30 à 24h	de 21h à 23h	de 19h à 23h30	de 19h30 à 24h

Infos du Service Population : photos d'identité et passeports

Très souvent, notre service Population est contraint de refuser des photos d'identité non conformes aux normes imposées par le SPF – Intérieur et le SPF – Affaires Étrangères concernant les différentes demandes de documents administratifs (passeports, cartes d'identité, Kid's ID…).

Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

1. Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
2. Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
3. Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance des oreilles.
4. Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Nous vous demandons dès lors de bien veiller à respecter ces quelques critères de base pour la réalisation de vos photos d'identité, cela vous fera gagner de l'argent et du temps dans la réception de vos documents : **une photo d'identité non valide, c'est le risque de devoir recommencer la procédure**, avec les délais connus.

En ce qui concerne les passeports, nous vous rappelons qu'il est possible de venir au guichet faire les demandes sans prendre rendez-vous au préalable.

Cependant, lors des permanences du samedi matin, nous n'accepterons plus de demandes au-delà de 11h30 et vous demandons de vous présenter, de préférence et si possible, la semaine.

Engagement étudiants

L'administration communale de Saint-Léger engage des étudiants pour la saison estivale 2017

- Service travaux,
- Service forestier,
- Complexe sportif/Syndicat d'Initiative

Conditions d'engagement :

être âgé de **16 ans** au moins au jour de l'engagement,

Priorités d'engagement :

- connaissances de la commune,
- date de la candidature,
- expérience dans un travail similaire.

La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite, et le formulaire de candidature seront adressés UNIQUEMENT par courrier ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, dans le délai fixé par l'avis d'engagement, au Collège communal, Commune de Saint-Léger, Rue du Château, 19, 6747 Saint-Léger, **pour le 28 février 2017 au plus tard.**

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de :

Mme Monique PONLOT - 063/23.92.94 – **commune.saint-leger@publilink.be**

M. Daniel TOUSSAINT - 063/58.99.22 – **daniel.toussaint@publilink.be**

Attention : le nombre places à pourvoir est limité. La date de dépôt des candidatures est primordiale !

Le formulaire de candidature peut être obtenu aux guichets de l'Administration communale ou par demande à commune.saint-leger@publilink.be.

suite p.5 >>

Le Centre sportif et culturel de Saint-Léger engage pour la saison estivale 2017

- plusieurs étudiant(e)s pour la gestion de la cafétéria (service aux tables, installation de la terrasse, rangement et nettoyage).
 Une préférence sera donnée aux personnes ayant une expérience dans l'Horeca.
- des maîtres-nageurs brevetés pour la surveillance de l'espace baignade du lac.

Conditions :

Avoir **18 ans accomplis le 20 juin 2017**.
Les candidatures doivent être rentrées **pour le 28 février 2017** au plus tard !

Les candidatures sont à adresser à :

Centre Sportif et Culturel et Saint-Léger
Att. Madame Monique JACOB, Présidente
c/o Administration communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - 6747 SAINT-LEGER

Attention : le nombre de places à pourvoir étant limité, les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ordre chronologique de rentrée des candidatures, de l'expérience éventuelle et d'une évaluation du travail effectué les années précédentes, le cas échéant.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de

Mme Monique JACOB – 0471 83 15 13 –
monique.jacob@publilink.be

M. Daniel TOUSSAINT – 063/58.99.22 –
daniel.toussaint@publilink.be

Le formulaire de candidature peut être obtenu aux guichets de l'Administration communale ou par demande à commune.saint-leger@publilink.be.

Soirée des nouveaux arrivants

Le **vendredi 10 mars prochain, à 20h00**, le Collège et les membres du Conseil Communal invitent toutes les personnes domiciliées sur la commune entre le 06 mars 2016 et le 06 mars 2017.

Lors de cette soirée, la commune leur sera présentée sous tous ses aspects.

Un courrier personnel sera adressé aux personnes concernées.



Vœux communaux

Voir pages 6-7

ENVIRONNEMENT



Les Infos de l'AIVE

UNE NOUVELLE FILIÈRE AU PARC À CONTENEURS POUR VALORISER LES PLASTIQUES RIGIDES

L'AIVE récolte 30 000 tonnes d'encombrants par an dans les parcs à conteneurs. Dès janvier 2017, une partie de ceux-ci, les plastiques rigides, seront triés séparément, pour être recyclés.

Les « plastiques rigides » sont les déchets encombrants, en plastique, tels que le mobilier de jardin (chaise, table, coffre…), les jouets (bac à sable, toboggan, maisonnette…), les récipients (bac, panier, tonneau et seau), ... Attention, pour être recyclés, ces déchets ne peuvent contenir ni pièces métalliques (anse, axe...), ni pile, ni batterie, ni moteur.




© VDE










© VDE

















ILS SONT FOUS CES FRILEUX!

Un roman pour enfants sur les déchets organiques



Plaisir des mots et sensibilisation à l'environnement, voilà un duo original imaginé par l'AIVE. « Ils sont fous ces frileux » raconte l'histoire de Lucas et de son chat, Boule de Neige. Leur monde, ils n'en veulent plus. Alors, Lucas va le changer !

Ce livre est destiné aux enfants de 9 à 12 ans. Pour l'obtenir, deux possibilités :

- Via les écoles : L'AIVE propose à 20 classes de 5e et 6e primaire une nouvelle animation. À la fin de celle-ci, chaque élève recevra ce beau livre et sa fiche de lecture. Les classes participantes seront ensuite invitées à imaginer et à écrire une suite à cette histoire. Les 3 meilleurs scénarios seront récompensés par un atelier-rencontre dans leur classe avec l'auteur, Christine Van Acker.
 Inscriptions jusqu'au 28/02/2017.
- À la maison : Les enfants de 9 à 12 ans peuvent aussi recevoir gratuitement ce livre par courrier. Pour cela, il leur faudra imaginer comment les déchets pourraient être valorisés dans le futur et de renvoyer leur meilleure idée à l'AIVE pour le 28/02/2017.

>>>AIVE, M-N MINET, drève de l'Arc-en-Ciel, 98 – 6700 ARLON
>>>Infos et règlement du concours sur **www.aive.be**

JETER DU BON CÔTÉ, C'EST FACILE !

La partie verte du duo-bac ou le sac bio, c'est pour les déchets biodégradables, pas pour les barquettes en plastique. Les barquettes en plastique de beurre, de fromage frais… se brisent en petits morceaux. Ceux-ci se retrouvent dans le compost. Bien trier les déchets organiques est donc indispensable pour obtenir un compost de qualité.

>>> **www.aive.be > Déchets > Trier mes déchets > Matière organique et fraction résiduelle**



DATES DE COLLECTE

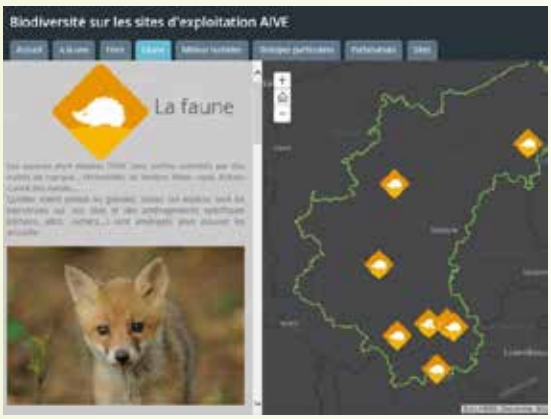
Collectes et reports de fériés, importez les dates dans votre agenda.

Rendez-vous sur le site de l'AIVE, **www.aive.be >Déchets > Dates des collectes dans ma commune** et sélectionnez votre commune.

Autre façon de rester informé, devenez ami de la page Facebook de l'intercommunale AIVE. Vous serez tenu au courant des fermetures des parcs, des modifications exceptionnelles des jours de collecte et de toutes les actions de l'AIVE.

BIODIVERSITÉ

Une carte interactive pour découvrir les actions de l'AIVE



L'AIVE fait partie du « Réseau Wallonie Nature ». Une **carte interactive** vous permet maintenant de découvrir, site par site ou projet par projet, les initiatives prises pour laisser une place à la nature au sein des infrastructures de gestion des déchets et des eaux usées.

>>> **www.aive.be >Eau > Préserver l'environnement > La biodiversité au cœur de nos métiers**

EAUX USÉES

Vous construisez, vous rénovez ? Et vos eaux usées ?

Qu'allez-vous en faire ? Faut-il vous raccorder à l'égout ou installer un système d'épuration individuelle ? Que faire si vous êtes en zone d'assainissement transitoire ? Comment obtenir les primes et l'exonération du coût vérité assainissement ? Quelles sont les nouveautés réglementaires en 2017 ?

L'AIVE sera présente pour répondre à toutes vos questions du 9 au 12 février 2017 au salon Bâti+ (Hall Polyvalent, Arlon).

AIVE



Ensemble faisons barrage aux OFNI's

Les OFNI's sont des Objets Flottants Non Identifiés, c'est-à-dire des déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Au-delà des déchets jetés directement dans les rivières, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer.

Parce qu'ils sont mouvants et passent sous les ponts, ces déchets sont parfois peu remarqués.

En complément à l'Opération Communes et Rivières Propres - Be Wapp menée chaque année au printemps, la Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers place des barrages destinés à collecter les déchets flottants sur nos cours d'eau.

Cette opération se déroule du printemps à l'automne en accord avec les Communes et gestionnaires de cours d'eau concernés.

Ces barrages permettent tout d'abord de récupérer les déchets flottants sur nos cours d'eau, mais également de sensibiliser la population, les écoles…

Cette collecte de déchets d'un nouveau genre nous permet de nous rendre compte de la quantité de déchets flottants, qui ne forment que la face visible de l'iceberg, que peuvent drainer nos cours d'eau, et donc du travail encore important à réaliser concernant la gestion des déchets et l'éducation environnementale.

Contrat de Rivière Semois-Chiers asbl

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

En 2016, deux barrages flottants ont été utilisés sur les rivières suivantes :

- La Semois à Freylange : du 17/03 au 12/05.
- La Vire à Saint-Rémy : à la demande du gestionnaire du cours d'eau (SPW-DGO3-DCENN) qui effectuait des travaux en amont : du 31/03 au 11/07.
- La Chevratte à Dampicourt : du 11/08 au 9/11.
- **Le Ton à Saint-Léger : du 14/07 au 9/11.**
- Le Ton à Saint-Mard : du 12/05 au 10/11.

Et malheureusement, certaines personnes pensent toujours que nos belles rivières sont, au même titre que les bords des routes, des poubelles à ciel ouvert !

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

À Saint-Léger sur le Ton (du 14/07/16 au 9/11/16) :

20 bouteilles en plastiques, 10 bouteilles en verre, 2 aérosols, 1 balle, 8 morceaux de frigolite, 3 berlingots, 1 sandale et 1 manne à linge.



Nos cours d'eau sortis de l'anonymat

Nos rivières et ruisseaux méritent une attention de tous les jours, mais il faut d'abord les sortir de l'anonymat ! C'est l'objectif de la mise en place de cette nouvelle signalétique des cours d'eau !

C'est le résultat d'un achat groupé pour les Communes, par le Contrat de Rivière Semois-Chiers, de 254 nouveaux panneaux identifiant nos cours d'eau : 209 panneaux voiries et 45 panneaux sentiers.

Ce projet est le prolongement d'autres achats groupés réalisés par les Contrats Rivière qui ont débuté dès 2005 et qui ont pris de l'ampleur depuis 2013.
Près de 3.600 nouveaux panneaux placés et des centaines de ruisseaux ont retrouvé un nom en Wallonie. Depuis deux ans, des panneaux sur les sentiers sont maintenant également placés.

Les panneaux respectent les normes officielles des signaux d'indication de cours d'eau (signal F57). Ces normes définissent la hauteur des lettres, le symbole des cours d'eau (les deux petites vagues) et des inscriptions en bleu sur fond blanc.

Cet achat groupé a permis aux Contrats de Rivière d'obtenir un prix tout à fait compétitif.

Douze Communes du sous-bassin ont participé à ce projet : Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Meix-devant-Virton, Virton, Arlon, Aubange, Messancy, Bertrix, Léglise, Habay, Etalle. Cette volonté commune donne une identité forte au projet. Il n'en est que plus porteur.

Coûts de l'investissement :

- 254 panneaux pour un montant de 7.109,06 €
- 209 poteaux, ainsi que des colliers de serrage, fixations et bouchons pour un montant de 3.816,22 €.



Soit un montant global de 10.925 €.

La mise en place des panneaux sera effectuée par les Services communaux concernés.

Nous espérons ainsi attirer l'attention sur la présence de ces cours d'eau dans notre paysage quotidien pour leur réappropriation sociale, pour la création d'un sentiment d'appartenance à un bassin versant.

Connaît-on toujours bien le petit ru qui passe près de chez nous ? Les noms des petits ruisseaux ne sont pas oubliés, car ils jouent un rôle essentiel dans l'ombre des rivières. L'adage le dit bien : les petits ruisseaux forment les grandes rivières.

Parce que l'on respecte mieux ce que l'on connait bien c'est la garantie d'une meilleure préservation de nos rivières qui est visée par leur identification claire et leur mise en valeur.

Sur la Commune de Saint-Léger, 12 panneaux nominatifs cours d'eau voiries et 9 panneaux sentiers ont été placés par le Service Travaux ainsi que les 15 autocollants du CR Semois-Chiers (réactualisation des panneaux existants).

Nom du cours d'eau	Panneau routier	Panneau sentier
Le Ton	4	1
Le Rau de Wachet	-	2
Le Trou du Pérou	2	2
Le Rau de la Rouge Eau	4	3
Les Sources du Ton	1	1
Lac de Conchibois	1	-
TOTAL	**12**	**9**

Contrat de Rivière Semois-Chiers asbl

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Belles ... mais si invasives !

Considérée comme une plante très décorative, elle a longtemps été vendue dans les jardineries et introduite dans beaucoup de jardins.

ATTENTION À LA RENOUÉE !

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques géantes capables de coloniser rapidement l'espace en formant des massifs denses et impénétrables.

Dispersion épidémique
Les renouées asiatiques sont également dotées d'une forte capacité de régénération. Elles se propagent très facilement à partir de fragments de rhizomes et tiges. **Un petit bout de rhizome de quelques centimètres peut régénérer un tapis dense et étendu de renouées !**
Les terres contaminées en sont le principal vecteur de dispersion. Il faut donc éviter de déplacer ces terres, par exemple lors de chantiers de construction.

Biodiversité menacée
Dépourvues de prédateurs locaux et de compétiteurs, elles se sont avérées très **invasives** et donc défavorables à la biodiversité. Elles étouffent et éliminent les plantes indigènes, appauvrissent les milieux naturels et banalisent les paysages.

Activités humaines perturbées
Elles rendent l'accès aux berges malaisé, limitent la visibilité le long des routes, gênent l'exploitation forestière et dégradent les infrastructures (trottoirs…).

Des cours d'eau malmenés
Elles favorisent l'érosion de berges en période de crues et augmentent les risques d'inondation en freinant l'écoulement de l'eau.



NOUVELLE MÉTHODE DE LUTTE EN GAUME

Aucune technique de lutte n'étant à ce jour validée, une série de tests sont en cours.
Parmi les plantes grimpantes indigènes, la clématite des haies (Celmatis vitalba) présente certaines caractéristiques intéressantes : croissance annuelle très élevée (rameaux de 8-10 m observés en un an, la littérature ne mentionnant des croissances que de 3-4 m/an …), repousses annuelles au départ des pousses précédentes (donc augmentation du volume de la plante chaque année), plante ligneuse et rustique à tendance calcicole, aucun marcottage (ce qui facilite son élimination après gestion).

Des clématites des haies (3 plants par mètre courant) ont été plantées en périphérie des différentes placettes de renouée du Japon. Ces clématites plantées à l'automne vont grimper sur les tiges des renouées et au fur et à mesure de leur croissance vont étouffer ces renouées.



COMMUNES PILOTES

Les communes de Tintigny, Florenville, Virton, Rouvroy, Musson mais également Saint-Léger passent à l'action et luttent contre la renouée du Japon en plantant des clématites des haies.

Communes	Villages	Placettes	Dimensions (Lxl)	Date de plantation
Tintigny	Bellefontaine	rue du Radan	15 x 5	08-11-16
Saint-Léger	Meix-le-Tige	rue du Tram (entrée du village)	12 x 4	08-11-16
			5 x 5	
Florenville	Florenville	Lieudit « Le Routy » (route Florenville - Izel)	15 x 5	10-11-16
Virton	Virton	à proximité de l'arsenal pompiers	15 x 7	09-11-16
		le long du Ton	15 x 4	
Rouvroy	Torgny	le long du chemin longeant la Chiers	6 x 8	08-12-16
			3 x 4	
Musson	Musson	derrière l'église	4 x 5	20-12-16









Deux ouvriers communaux, Arnaud PONCELET et Giles SEYLER, Anne LÉGER (Parc Naturel de Gaume) et Céline ZINTZ (Contrat de Rivière Semois-Chiers) s'unissent pour lutter contre la renouée du Japon.

COMMENT AGIR ?

Observation

Chacun peut jouer un rôle dans la gestion des plantes invasives. Restez attentif à votre environnement et n'hésitez pas à signaler au Service Travaux ou au Contrat de Rivière Semois-Chiers l'emplacement de ces plantes invasives.

Prévention

Mais évitez également de les disperser !

- Ne pas abandonner les déchets verts dans la nature.
- Ne pas déplacer les terres contaminées par les renouées.
- Ne pas laisser tomber de fragments dans les cours d'eau ni lors du transport.
- Ne pas composter soi-même les renouées du Japon.
- Ne pas broyer les tiges.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter le Parc Naturel de Gaume ou le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

CONTRAT DE RIVIERE SEMOIS-CHIERS, ASBL

Céline ZINTZ

Tel : 063/388.944

czintz@semois-chiers.be

Parc naturel DE GAUME

Anne LEGER

Tel : 063/45.71.26

a.leger@pndg.be

EN SAVOIR PLUS ?

http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632

http://www.semois-chiers.be/infos-pratiques/especes-invasives/

Source :
dépliant « Les renouées asiatiques. Espèces invasives en Wallonie » édité par le SPW-DGO3

Quand 9 communes s'unissent contre les dépôts sauvages...!

VIRTON

Neuf communes ? C'est du propre !

Dans 9 communes de Gaume les mêmes panneaux « Forêts propres » invitent promeneurs et citoyens au plus grand respect de la nature.

● Georges VAN DEN ENDE



Sous le même slogan en vert sur fond blanc, des représentants des neuf communes de Gaume qui adhèrent à l'opération « Forêts propres ».

ÉdA - 30162935387

Il était une fois un échevin de l'Environnement de Virton qui en avait plus qu'assez de découvrir des dépôts sauvages d'immondices dans les bois de sa commune. Particulièrement dans la vallée de Rabais. De quoi mal digérer pour Étienne Chalon que les lourdes amendes infligées aux contrevenants portent si peu d'effet. *« Plus de 1000€ infligés par l'agent sanctionnateur en 2013. Des récidives à la même hauteur en octobre 2014 et en octobre 2015 jusqu'à 1500€ ».*

Sa coupe est vraiment pleine lorsqu'en mars 2016, un nouveau dépôt sauvage souille les sites touristiques des Zigomars, du Bonlieu et du sentier des songes. Dénoncé par ses déchets, le contrevenant se voit cette fois condamné à 2000€ d'amende auxquels s'ajoutent les 500€ réclamés par la Ville de Virton pour rembourser le coût du nettoyage.

Quand un échevin rencontre une autre échevine

Il se fait qu'un beau jour Étienne Chalon rencontrant Anne Abrassart, l'échevine de l'Environnement d'Étalle, évoque avec elle les dépôts sauvages en forêt. Comme il l'avait déjà fait quelques années plus tôt avec Monique Jacob, l'échevine de l'Environnement.

« Ces échanges successifs ayant fait tache d'huile, j'ai été séduit par l'idée de Georges Gondon, autre échevin stabulois, d'associer les Communes dans cette croisade. Chaussant alors sa casquette de président de la Maison du tourisme de Gaume, Étienne n'a pas eu difficile de fédérer les neuf communes réunies par la MTG. D'où cette réunion dans les salons de l'hôtel de ville de Virton des maires, échevins et autres représentants de Chiny, Étalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et bien sûr Virton. »

C'est sûr qu'avant de signer une union aussi sacrée que gaumaise contre les dépôts sauvages en forêt, les échanges se sont multipliés. Fallait-il revoir et améliorer les moyens que les Communes mettent à disposition des citoyens pour le ramassage des déchets ? Fallait-il éduquer ou user de rappels à l'ordre, faire payer les coupables ? Tout en continuant à approfondir le sujet de retirer les grandes poubelles, une idée préconisée par le DNF et ses agents verbalisant les dépôts sauvages en forêt qui a été retenue. *« Des expériences vécues dans les forêts des Vosges ou du Jura ont montré que les poubelles inspirent voire attirent les dépôts sauvages. »*

L'expérience virtonnaise d'un an dans les bois de Rabais de remplacer les poubelles par des panneaux : *« Pour une forêt propre, emportez vos déchets. » « Cette invitation pour le promeneur et le citoyen au respect le plus strict de la forêt s'étant montrée concluante, la même démarche a été décidée par les 9 communes partenaires. Et aujourd'hui, dans leurs bois et forêts, ces mêmes panneaux imprimés en vert sur fond blanc et marqués d'un des blasons des 9 communes, sont en bonne place. »* ■



ÉdA - 30162914752

Les poubelles des bois en attirent d'autres En 2014, dans la vallée de Rabais, les poubelles et autres dépôts sauvages fleurissent autour dépôt légal.

Article de l'Avenir du Luxembourg du 12 janvier 2017 – Georges VAN DEN ENDE

Journées de l'eau

Visite guidée de la réserve naturelle des sablières de Châtillon

Le dimanche 19 mars 2017 de 14h à 16h.

Monsieur Jean-Paul Jacob, conservateur de la réserve naturelle, nous fera découvrir un maximum de tout ce que peut receler cette réserve : mare, plantes, animaux, …
Veillez à vous munir de chaussures de marche et de vêtements de saison.

Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger, en partenariat avec la Commune de Saint-Léger
Lieu de rendez-vous : entrée de la sablière Lannoy à Châtillon.
Renseignements : Jacques Petit au 0498/29.45.81 ou jacquypetit@skynet.be





Bénévole à la Croix-Rouge ?

La Maison Croix-Rouge Vire &Ton recherche en urgence des **chauffeurs bénévoles** (hommes/femmes) pour la desserte de ses véhicules sanitaires.

Conditions nécessaires :

- Être détenteur(trice) depuis au moins 3 ans d'un **permis** de conduire de catégorie **B** ;
- Satisfaire à une **sélection médicale** dont nous assumons le coût et l'organisation ;
- Avoir au moins **une journée/semaine** à puiser dans votre **temps libre** pour la consacrer au transport de certains malades des entités communales couvertes par notre Centre (Meix-Dt-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger et Virton) qui n'ont aucune mobilité ou autre moyen de locomotion pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux.

Si vous souhaitez venir étoffer nos effectifs devenus insuffisants face aux demandes croissantes et permettre ainsi d'assurer l'efficience d'un service bien utile, particulièrement dans nos régions rurales, il vous suffit de contacter notre secrétariat au numéro d'appel :

063/ 57 14 11 - mcr.vireetton@croix-rouge.be



CROIX-ROUGE de Belgique

Opération Arc-en-Ciel

Les **11 et 12 mars prochains**, la campagne Arc-en-Ciel débutera, nous vous invitons à faire bon accueil aux bénévoles et à préparer d'ores et déjà vos goûters, biscuits, boissons, céréales, fruits, légumes ou poisson en conserve… Chaque geste, même petit, participera au succès de cette Opération.

Merci pour les enfants !

P'tits déj' « Viva For Life »

Pour la troisième année consécutive, Bérengère VAN BRANTEGHEM, habitante de Meix-le-Tige, a organisé les petits déjeuners au profit de Viva For Life dans les 4 écoles de notre commune en novembre et en décembre derniers. Comme toujours, la direction, les professeurs, les élèves et leurs parents ont accueilli l'initiative avec beaucoup d'enthousiasme.

La boulangerie les Gourmandises de Châtillon était encore cette fois le fournisseur officiel des petits déjeuners. Cette année ce sont 1.111 pains au chocolat et croissants qui ont été dévorés par les petits et les grands gourmands !

Le succès des petits déjeuners s'exporte même en dehors de la commune. En plus du tribunal d'Arlon et d'une entreprise de services financiers située au Luxembourg, c'est l'école de Hachy qui nous a ouvert ses portes. La directrice de l'école Anne-Françoise HENIN, habitante de Châtillon, a mobilisé toute l'école et le petit déjeuner fût un grand succès. L'équipe de Viva For Life est d'ailleurs venue filmer quelques images ce matin-là.

Cette année, OUFtivi a également lancé un grand concours entre toutes les écoles de Wallonie et de Bruxelles qui se sont mobilisées au profit de Viva For Life. Les meilleurs défis organisés étaient récompensés par une visite de 2 animateurs de la RTBF dans les écoles gagnantes (4 au total).

Grâce aux petits déjeuners, nous avons remporté ce concours ! Raphaël SCAINI et Julie VAN H sont donc venus rendre une petite visite aux élèves de l'école de Meix-le-Tige le 20 décembre. Afin de récompenser toutes les écoles de notre commune, une classe de chaque école (communale et libre) était invitée à rejoindre les élèves de Meix ce jour-là. C'est également à cette occasion que le montant récolté grâce à notre défi des petits déjeuners a été dévoilé. Marion, élève de 3e maternelle à Meix-le-Tige, a remis le chèque de 2.746€ aux 2 animateurs.

Le montant récolté est formidable. Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année. Merci à toutes et tous pour votre participation à ces petits déjeuners.

Pour voir ou revoir le reportage: **www.auvio.be**, dans le moteur de recherche auvio tapez les mots clefs suivants : défi de Julie et Raphaël Meix.

suite p.14 >>











VIE CULTURELLE

La bibliothèque « À livre ouvert » change ses heures d'ouverture

Depuis **1er février 2017,** Thaïs, Marie-Jeanne et Pauline vous accueillent suivant les nouveaux horaires suivants :



	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Jeudi		13h30 - 20h
Vendredi		
Samedi	8h30 - 12h30	
Dimanche		





Mais où crèche Saint-Léger, édition 2016

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, au bon déroulement de cette soirée enchanteresse.
Ce fut, cette année encore, une belle réussite.









Du renouveau pour le Chemin de Croix de Wachet

Article de l'Avenir du Luxembourg du 14 janvier 2017 – Georges VAN DEN ENDE

SAINT-LÉGER

À Pâques, à la Trinité ou... à Noël ?

Après les 30 mois de la saga de la rénovation de l'imagerie de 14 potales, le site mythique de Wachet a retrouvé toutes ses richesses patrimoniales.

• Georges VAN DEN ENDE



À côté d'une potale à l'imagerie renouvelée, le chemin de croix qui borde la route conduisant à la chapelle.

« Ces stations ont été offertes par de pieux donateurs dont les noms sont inscrits à l'arrière de chaque station. »

«*Ensemble de 14 croix représentant les différentes étapes de la passion du Christ. Ces stations ont été offertes par de pieux donateurs dont les noms sont inscrits à l'arrière de chaque station.*» Ces quelques mots, le promeneur peut les découvrir dans le site remarquable en pleine forêt à quelques encablures de Saint-Léger. Un site tellement remarquable par sa chapelle et son chemin de croix en pierre taillée qu'il a été classé en 1992 au Patrimoine de Wallonie. Un site dont la chapelle a été totalement rénovée à l'identique... Sauf l'imagerie de son chemin de croix dont la restauration pourrait se chanter sur l'air de « Malbrouk... ».

100 % d'ADN culturelle léodégarienne

Avant d'aborder la rénovation de la chapelle qui a duré près de trois années, il est important de comprendre la valeur artistique des 14 stations de ce chemin de croix citée plus haut, remplaçant à la fin du XIXe siècle ces stations en bois bordant le chemin conduisant à la chapelle bénie le 24 juin 1842. À la fin du XIXe siècle, Saint-Léger est connu pour héberger deux familles de tailleurs de pierre : les Depienne et les Devaux. Dont aujourd'hui encore, nombre de façades et linteaux de portes d'entrées témoignent de leur talent. Pas étonnant que de généreux donateurs les aient mandatés pour sculpter les quatorze potales de 3 mètres de haut. Les neuf premières stations étant l'œuvre des frères Depienne et les cinq autres de Joseph Deveaux et ses fils. Des potales déclinant chacune de façon différente une forme globale identique et dont le sommet abrite une illustration protégée par une vitre, des 14 stations du chemin de croix.

Des images retrouvées outre-Atlantique

Or donc, pour revenir à la rénovation de l'imagerie des potales, sachez qu'en 2013, une demande de subside la concernant est adressée à la Région. Philippe Lempereur, l'échevin concerné, explique. « *Accompagné d'un dossier richement illustré par Pierre Dominici, le président du Cercle d'Histoire reçoit la confirmation d'un soutien subsidiant de la Région pour un devis estimé à 2 500 €* ». Et c'est à ce moment précis que les nouvelles images ont commencé à fredonner la chanson de Malbrouk (NDLR : *Il reviendra à Pâques ou à la Trinité*) depuis le... Canada. Le pays où Claude Van Brackel, le sacristain de l'époque où internet lui avait signalé une imagerie du même style. Et c'est à ce moment-là également que les élus de la minorité n'ont cessé d'interroger la minorité à ce sujet. Et encore l'an dernier aux environs de Pâques et de l'Ascension, jour de procession à Notre-Dame de Wachet. En fait, le problème s'est finalement la perte par un employé de la firme chargée de l'impression des images et de la découpe des vitres. Et qui n'aurait pas spécialement passé le relais à son successeur... Bref, un peu avant Noël les ouvriers communaux ont installé images et vitres. ■

Wachet et sa chapelle de Notre-Dame du Refuge

Déjà cité en 1559, l'ermitage de Wachet bénéficie en 1678 d'une nouvelle chapelle dédiée à Notre-Dame du Refuge. Les ermites s'y succèdent jusqu'à la réforme de Joseph II en 1783. Mise en vente lors de la Révolution française, elle est quasi abandonnée en 1838, année de sa résurrection, suivie en 1842 du premier chemin de croix en bois. Dès lors, l'endroit retrouve la ferveur des habitants de Saint-Léger et de la région. L'ermitage sera encore habité jusqu'en 1944 lorsque la Commune prenant la chapelle en charge, transforme la pièce principale de l'habitation en sacristie. Les restaurations se succéderont, dont celle des dégâts causés par l'incendie de 1981. Aujourd'hui entourée d'arbres remarquables, la chapelle est dotée d'un mobilier et de copies d'objets de religieux remarquables. Elle et son site continuent à être un endroit cher aux Léodégariens tant pour des démarches religieuses dont la procession deux fois centenaire du 15 août. Ou comme endroit prisé de promenade et de méditation. ■ VDE



La chapelle de Wachet et son fronton marqué 1678.



présentent



Comédie en 3 actes
d'Anny DAPREY

Endroit, dates et contacts au verso.

Saint-Léger Salle Communale 20h00
Adultes 7 euros Etudiants 4 euros - de 12 ans gratuit

Samedi 25 février 2017 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31 1 adulte payant 1 gratuit à cette date
Vendredi 3 mars 2017 (Org. Harmonie St Léger)
Réservations 0495/69 66 59
Samedi 4 mars 2017 (Org. Football St Léger)
Réservations 063/23 91 59
Vendredi 10 mars 2017 (Org. Ecole libre St Léger)
Réservations 0477/46 10 31
Samedi 11 mars 2017 (Org. Com. Jeunes Foot Meix)
Réservations 063/21 87 44
Vendredi 17 mars 2017 (Org. Ass. Par. Ecole Châtillon)
Réservations 063/42 33 37
Samedi 18 mars 2017 (Org. Football Châtillon)
Réservations 063/21 84 57
Vendredi 24 mars 2017 (Org. Les Diapasons de Meix)
Réservations 0497/94 27 19
Samedi 25 mars 2017 (Org. Fourneau David Les Iris)
Réservations 063/23 91 59
Vendredi 31 mars 2017 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31
Samedi 1er avril 2017 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31

Distribution.
Dominique BERNARD , Marie-Thérèse BILOCQ , Danièle SCHORTGEN , Vinciane GIGI , Magali DROPSY, Eric HENROTTE , Grégory GUICHART, Romuald THOMAS, Eric DECOLLE.

VIE TOURISTIQUE



Le tourisme à mobilité douce mis à l'honneur

Deux grands itinéraires pédestres et cyclo balisés (400 et 300 km)
Pendant plusieurs années la commune et le SI de Saint-Léger ont travaillé en étroite collaboration avec la Maison du Tourisme de Gaume sur un projet transfrontalier avec le territoire de Montmédy. Deux grands itinéraires de randonnées ont été créés dont **un itinéraire pédestre de près de 400 km** appelé itinéraire « Patrimoine & paysages de la Lorraine Gaumaise ». Il comprend **7 boucles dont 1 passe par la commune de Saint-Léger : « Entre la cuesta bajocienne et du Macignos » (68 km). Ces boucles relient les principaux points d'intérêts patrimoniaux et paysagers de la région. Et pour les amateurs de vélo de route**, un itinéraire cyclo de près de 300 km est proposé. Cinq boucles aux noms de bières locales le composent dont **« La Butineuse » (61 km) qui passe par Saint-Léger, Châtillon et Meix-le-Tige. Ils ont été classés 3es plus beaux itinéraires de Belgique en 2016 au concours du salon de la randonnée « Fiets en wandelbeurs »** qui a lieu chaque année à Anvers.





Illustrations : Cover dépliant pédestre, balise pédestre, balise cyclo, tracé itinéraire pédestre « Entre la cuesta bajocienne et du Macignos »

Des panneaux d'informations sur le patrimoine et le paysage
Afin de rendre plus attractifs ces chemins de promenades, **75 outils d'interprétation du Patrimoine et du Paysage ont**

été mis en place (panneaux de présentation des itinéraires, panneaux d'information, tables d'orientation, dispositifs ludiques, cadres…) et 3 Sentiers des Songes ont été créés.
Un panneau d'information **sur les différents lavoirs de Saint-Léger** a été placé près du lavoir à la Rue des Fabriques.
Une grande terrasse aménagée et un panneau ont également été installés au point de vue des éperons barrés.





Illustrations : Le point de vue des éperons barrés

Du mobilier pour répondre aux besoins des usagers de ces sentiers
Afin de rendre les promenades agréables, des aires de pique-nique et de stationnement vélos ont été installées et des points de vue ont été dégagés. L'itinéraire est découpé en plusieurs **boucles combinables** afin d'offrir à la clientèle de randonneurs des **promenades de longue ou moyenne durée**. Les promeneurs peuvent adapter l'itinéraire à leur convenance et donc se divertir dans la région le temps d'**un week-end ou de plusieurs jours**.

Un panel d'outils de promotion
17 fiches topoguides reprenant les boucles ont été éditées et sont mises à disposition gratuitement à la Maison du Tourisme de Virton qui est ouverte 7j/7 de 9h à 18h. Un portail web dédié à la randonnée a été créé et met à disposition les tracés gpx **des boucles ainsi que les** hébergements et restaurants à proximité. Une photothèque numérique a été mise en place comme vitrine visuelle de la région et regroupe plus de 10.000 visuels. La photothèque et le portail rando sont accessibles sur le site web: **www.lorraine-gaumaise.com**.





Fiches et traces gpx disponibles sur le site web : www.lorraine-gaumaise.com

Vous êtes passionné(e) de randonnées ? Devenez parrain/marraine d'itinéraires de promenades pour la Maison du Tourisme de Gaume

Pour devenir parrain/marraine des itinéraires de promenades en Gaume, n'hésitez pas à contacter la Maison du Tourisme via téléphone +32(0)63/57.89.04 ou par e-mail **g.egon@soleildegaume.be.**

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Les stages dans votre commune durant les prochains congés scolaires

Pour des informations mises à jour régulièrement,
visitez le site de l'Accueil temps Libre saint-Léger **https://sites.google.com/site/atlsaintleger**
ou la Page Facebook Accueil Temps Libre – Saint-Léger

Carnaval 2017

STAGE
D'EXPLORATION
THEATRALE

DU 27 FÉVRIER AU 03 MARS 2017

ZIGADOS DE 10 À 13 ANS

BRÛLER LES PLANCHES

Explorer les bases du jeu théâtral
Découvrir l'imaginaire du corps
Développer le contact et l'écoute
Jouer, créer, improviser !



LIEU	Salle des fêtes 19, rue du Château – 6747 Saint-Léger
HORAIRE	De 9h à 16h
PRIX	80 € la semaine
INSCRIPTIONS	0491 97 62 36 leszateliersderesonance@gmail.com

Pâques 2017

Plaine Pâques

3 - 7 avril 2017

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Ecole de Meix-le-Tige

40 € (35 € à partir du 2ème enfant)

Activités 9h-16h30

Collations offertes

Accueil dès 7h30 et jusque 18h

Site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger :
https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordination ATL : 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Référente Petite Enfance : Anne SCHOUVELLER 0497/28.66.13
anne.schouveller@hotmail.be

STAGE D'EXPLORATION THEATRALE

DU 10 AVRIL AU 14 AVRIL 2017

ZADOS DE 14 À 17 ANS

LE JEU & LES SENS

Exprimer et communiquer avec le corps
Développer l'imaginaire à travers les 5 sens
Explorer des mondes et des émotions
Oser, improviser, jouer ensemble !

LIEU	Salle des fêtes 19, rue du Château – 6747 Saint-Léger
HORAIRE	De 9h à 16h
PRIX	80 € la semaine
INSCRIPTIONS	0491 97 62 36 lesateliersderesonance@gmail.com





Eté 2017 Plaines

17 - 20 juillet	24-28 juillet	31 juillet-4 août	7-11 août
Le voyage dans le temps	Les animaux	Les continents	Disney
Les grands 4-12 ans *à Meix-le-Tige*	Les petits 2,5-4 ans *à Meix-le-Tige*	Les petits 2,5-4 ans *à Meix-le-Tige*	Les petits 2,5-4 ans *à Meix-le-Tige*
	Les grands 5-12 ans *à Châtillon*	Les grands 5-12 ans *à Saint-Léger*	

Renseignement-contacts :

Site Accueil Temps Libre :
https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Auxane Jacob :
0496/53 82 88 ou
auxane.jacob@promemploi.be

Anne Schouveller :
0497/28 66 13 ou
anne.schouveller@hotmail.be

suite p.19 >>

Stage ânier : à partir de 6 ans
Renseignements-contacts :
www.aupasdelagaume.eklablog.com
Jenny Capon 0498/68 96 38

Stage d'équitation : à partir de 6 ans
Renseignements-contacts :
www.centreequestredelapaix.be
ou **ce-lapaix@mail.com**
Page Facebook Centre Equestre de La Paix
0474/34 14 21 - 0471/23 54 53

Stage d'éveil musical-yoga
Semaines du 3-7 juillet et du 10-14 juillet
Tranche d'âges : 2,5-4 ans
Horaire : 9h-12h
Prix : 65 €
Renseignements-contacts :
Caroline Selves : **caroselves@gmail.com** ou 0497/46 15 10

Stage d'exploration théâtrale :
Tranche d'âges : à partir de 8 ans.
Renseignements-contacts : Les Zateliers de Résonance - Stéphanie PARIZEL
leszateliersderesonance@gmail.com ou 0491/97.62.36

Stage de football 24-28 juillet (à confirmer) :
Pour les enfants footeux ou désirant faire du foot.
Tranche d'âges : 5-13 ans -
StageURSL2017@gmail.com

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

10.11.2016 : PONS OBIOLS Tom, fils de Jean-François et de BILOCQ Audrey, Châtillon

19.11.2016 : BAUDUIN Margaux, fille de Benoît et de BOUCHE Ingrid, Châtillon

21.11.2016 : EPPE Jules, fils de François et de SCHWEITZER Isabelle, Meix-le-Tige

12.12.2016 : BRAIBANT Joseph, fils de David et de LEMPEREUR Laure, Châtillon

Décès

11.12.2016 : COLAS Joëlle, épouse de GERARD Jean-Paul, Saint-Léger
29.12.2016 : GILSON Lucien, époux de LEPOINTE Marie, Châtillon
30.12.2016 : LAMBERTY Raymond, veuf de CLAUSSE Suzanne, Saint-Léger
05.01.2017 : KILL Liliane, veuve de MATHIEU Jean-Marie, Saint-Léger

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Février 2017

26/02/2017
Repair Café
École communale de Meix-le-Tige, de 9h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93

27/02/2017
Don de sang
Salle des fêtes à Saint-Léger, rue du Château 19 - De 16h00 à 20h00

29/02/2017
Concert de la Fanfare Communale
Salle de l'Amphy à Yutz en France à 15h00. Informations : Michel RONGVAUX : 0494/59.64.09

Mars 2017

03/03/2017
Run&bike des bourdons
Départ du local des « Aventuriers Gaumais » (à côté de Varodem)
Renseignements et inscriptions : Philippe LEMPEREUR : 0498/21.07.27

11/03/2017
Concert de la Fanfare Communale pour les membres Honoraires et Amis et concert des jeunes de l'Institut de Musique de la Fanfare Communale.
Salle de la Fanfare rue Godefroid Kurth à St-Léger à 20h00
Entrée gratuite

19/03/2017
Repas « Touffaye ou Poulet Archiduc Frites »
Salle de la Fanfare rue Godefroid Kurth à St-Léger à 12h00
Informations et réservations : Michel RONGVAUX : 0494/59.64.09

19/03/2017
Journées Wallonnes de l'Eau.
Visite guidée de la réserve naturelle des sablières de Châtillon. De 14h à 16h.
Renseignements :
Jacques Petit : 0498/29.45.81 - jacquypetit@skynet.be

25/03/2017
Opération « Be Wapp »
Commune et rivières propres.
Accueil aux ateliers communaux vers 8h45. Renseignements : Monique JACOB : 0471/83.15.13

26/03/2017
Repair Café
Salle communale de Châtillon, de 9h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93

Avril 2017

23/04/2017
Marche ADEPS
Départ du Complexe Sportif de Conchibois de 7h00 à 15h00
Renseignements et inscriptions : Guy François : 063/23.94.51 - 0497/68.69.15

23/04/2017
Repair Café
Salle des fêtes de Saint-Léger, de 9h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93

Mai 2017

21/05/2017
Repair Café
École communale de Meix-le-Tige, de 9h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93

29/05/2017
Don de sang
Salle des fêtes à Saint-Léger, rue du Château 19. De 16h00 à 20h00

Juin 2017

10/06/2017
Allure libre
Départ du local des « Aventuriers Gaumais » (à côté de Varodem)
Renseignements et inscriptions : Simon BERTOUX : 0495/71.54.14 – simon.bertoux@gmail.com

25/06/2017
Repair Café
Salle communale de Châtillon, de 9h00 à 12h00. Informations : Cyrille GOBERT : 063/58.32.93



Ma Cuisine (30)
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi sur RENDEZ-VOUS

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Cédric et Véronique Bressart



Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs

ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Optique Goffinet

Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be - Votre conseiller en communication – Monsieur Roland CROSSET – Tél : 087 / 267 886